

Plan de prévention sanitaire en formation présentielle

Mesures concernant le(s) participant(s)

1. Le strict respect des gestes barrières habituels qui est à maintenir tout au long de la journée.



2. Le respect des informations sur les consignes sanitaires :
Voie d'affichage sur le lieu de formation, plan de prévention spécifique au participant et également toute information transmise oralement pendant la journée de Formation :

- **Port du masque obligatoire** dans la salle de formation **y compris dans tout espace clos et partagé** (masque grand public de filtration supérieure à 90% (correspondant au masque dit de catégorie 1) ou masque chirurgical répondant aux spécifications en vigueur)
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'arrivée dans les locaux
- Respect de la distanciation sociale d'au moins **2 mètres**.
- Respect du sens de circulation dans les couloirs et espaces communs.
- Utilisation de son propre petit matériel (stylo, carnet ...), aucun prêt de matériel entre participants n'est autorisé
- Nettoyage avant et après utilisation d'un équipement collectif (clavier, souris ...)
- Cadencement des pauses
- Limitation du nombre de personnes en simultané dans les espaces communs

Mesures concernant la salle de formation

- Affichage des consignes sanitaires : gestes barrières, lavage des mains etc...
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Organisation de la salle de formation selon la distanciation requise (**espacement d'1 mètre minimum**)
- **Responsabilisation de chacun sur le respect de la distanciation** dans la salle de formation
- Arrêt de la climatisation pour éviter toute transmission aérienne du virus par les gouttelettes de l'air pulsé
- **Aération régulière de la salle pour éviter toute stagnation d'air confiné (15 minutes toutes les heures)**
- **Maintien si possible** de la (les) porte(s) ouverte(s) de la salle de formation, afin d'éviter tout contact avec les surfaces (poignées, etc...)

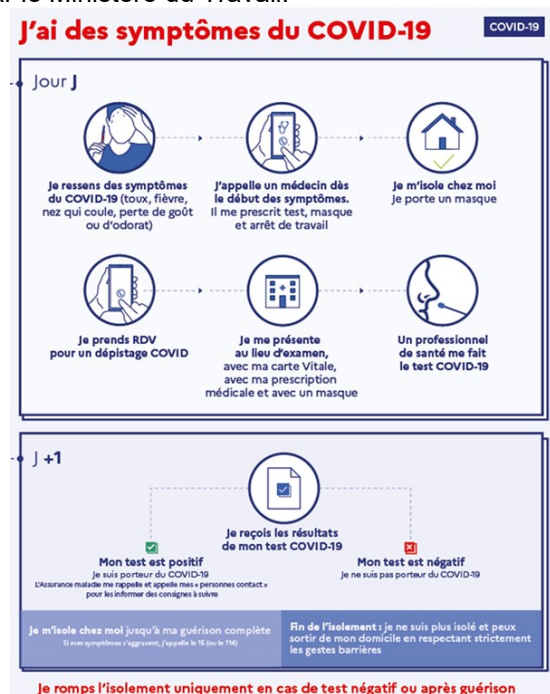
Mesures concernant les espaces communs

- **Le port du masque reste obligatoire**
- Mise en place d'un sens de circulation dans les couloirs et espaces communs
- **Respect de la distance physique d'au moins 2 mètres**

- Espace pause-café :
 - Affichage des consignes sanitaires
 - Utilisation des lingettes désinfectantes pour nettoyer avant et après le distributeur de café et boissons fraîches (nettoyage des boutons) ou tout équipement mis à votre disposition
 - Les poubelles à disposition devront être automatiquement utilisées, aucun déchet ne doit rester sur les tables ou comptoirs de pause
- Le cadencement des pauses devra être précisé à tous les participants managers sur une durée de 20 minutes minimum avec une aération naturelle des salles (fenêtres ouvertes)
- Le déjeuner devra être organisé de façon à respecter toutes les consignes sanitaires

Mesures concernant l'organisation de l'activité

- En cas de suspicion de contamination ou si vous pensez être contaminé, il convient de suivre les consignes édictées par le Ministère du Travail.



- En cas de symptômes de Covid-19 :
Ne pas se présenter sur le lieu de formation, consulter votre médecin traitant et informer immédiatement par mail et/ou téléphone la coordinatrice pédagogique référente de votre entreprise.
- En cas de symptômes de Covid-19 sur le lieu de la formation :
La formatrice informe immédiatement les personnes présentes et votre coordinatrice pédagogique référente.
Quitter le site et consulter votre médecin traitant.
Attention : ne prenez pas les transports en commun. Si vous rentrez en voiture assurez-vous que vous êtes apte à conduire. Si ce n'est pas le cas, où en cas de doute, votre coordinatrice pédagogique référente est habilitée à prendre les décisions nécessaires.

